

**Fiche de poste**

<b>Intitulé du poste :</b>	Responsable administratif local	
<b>Famille professionnelle (RMJ) :</b>	Justice	<b>Emplois-type (RMJ) :</b>
<b>Corps concernés :</b>	Adjoint administratif	<b>Grade :</b>
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) Service de l'Emploi Pénitentiaire	
<b>Localisation :</b>	Centre Pénitentiaire de Rennes - 18 bis rue de Chatillon - BP 3107 - 35 031 RENNES	
<b>Poste profilé :</b>	Oui	<b>Statut du poste :</b> PV
<b>Groupe RIFSEEP :</b>	1	<b>Durée d'affectation souhaitable sur le poste :</b> 3 ans

**I - Missions et organisation du bureau :**

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

**II - Description du poste****Activités principales du poste :**

Placé sous l'autorité des responsables d'ateliers confection et façonnage, ce personnel intervient au niveau local sur la gestion administrative et comptable des ateliers SEP-RIEP, ainsi que sur les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de ceux-ci.

Il assure à ce titre :

- la gestion administrative ;

- la gestion de la comptabilité :
  - Affecter et inventorier les stocks ;
  - Gérer les charges comptables ;
  - Contrôler, facturer et faire l'interface avec le siège pour les fournisseurs et les clients ;
- la gestion de la relation client et fournisseur :
  - Assurer la ligne téléphonique ;
  - Accueillir la clientèle ;
- la gestion du courrier entrant et sortant ;
- le suivi de parc immobilisation (affectation N° d'enregistrement / vente domaine...).

**Conditions particulières d'exercice :**

- Lieu d'exercice en milieu pénitentiaire (atelier de production employant des opérateurs détenus).
- Variation de la charge de travail en fonction du calendrier (période de fin de gestion en fin d'année).
- Il peut être amené à assurer à distance la gestion administrative et comptable d'autres ateliers.

Cette fiche de poste n'est pas exhaustive : ce personnel peut avoir en charge toutes autres tâches directement liées à la structure.

**III - Compétences requises**

- Savoir : Formation comptable niveau Bac Pro ou équivalent
- Connaissances : Environnement professionnel, comptabilité générale et comptabilité stocks, clients, fournisseurs
- Savoir-faire : Expérience sur un poste similaire, maîtrise des logiciels bureautiques et spécialisés.
- Savoir-être : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

**Renseignements et candidatures :**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à:

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP)  
 Service des ressources humaines  
 11, rue Louisa Paulin  
 B.P. 534  
 19015 TULLE CEDEX  
 Tél : 05 55 29 99 40  
 recrutement@riep-justice.fr